

qu'elles attachent à la poursuite des études sur cette question. Il est rappelé que, dans le cas où des décisions interviendraient, celles-ci n'engageraient que le Québec et la Belgique.

2.2 Coopération culturelle

- 2.2.1 La partie belge se propose d'organiser à Montréal en 1976-77 l'exposition "Alfred STEVENS".

La partie québécoise accueille cette proposition avec satisfaction.

- 2.2.2 La partie belge propose d'accueillir en 1976, en Belgique, deux (2) animateurs québécois du mouvement "A Coeur Jolie" pour animer en mai une session de chant.